

PROJET URBAIN HÉBERT

CONCERTATION PUBLIQUE

Ouverte par l'arrêté en date du 21 décembre 2016

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER PARTICIPATIF N°1

du jeudi 2 février 2017 à 18h00



Site Hébert : 32 à 66 rue de l'Évangile – 20 à 24 rue Cugnot - Paris 18^e

Pour plus d'informations www.espacesferroviaires.fr
Vous pouvez poser vos questions à l'adresse projethebert@espacesferroviaires.fr

MAIRIE DE PARIS 

18^e
MAIRIE

NORD
PARIS
EST
DE NOUVEAUX QUARTIERS
METROPOLITAINS

ESPACES
FERROVIAIRES

SNCF
IMMOBILIER

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 22 participants répartis sur 3 tables rondes

DURÉE : environ 2h30

ANIMATEURS DES TABLES RONDES :

Élu(e)s :

- **Colombe Brossel**, Adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à la sécurité, la prévention, la politique de la ville et à l'intégration
- **Philippe Durand**, Adjoint au Maire du 18^e arrondissement chargé des espaces verts, de la nature en ville (jardins partagés et verdissement de l'espace public), des affaires funéraires et du quartier Charles Hermite Evangile
- **Pascal Julien**, Conseiller de Paris

Mairie du 18^e :

- **Rodrigue Zampasi-Bau**, Chargé de mission urbanisme, grands projets de renouvellement urbain, habitat participatif, espaces verts, nature en ville et affaires funéraires

Aménageur :

- **Marie Jorio**, Espaces Ferroviaires, Directrice du développement
- **Virginie Rooryck-Llorens**, Espaces Ferroviaires, Directeur de projet urbain
- **Pierre Magdelaine**, Espaces Ferroviaires, Chef de projet urbain
- **Quentin Broué**, Espaces Ferroviaires, Chef de projet urbain

Équipe projet :

- **Myriam Toulouse**, Agence Claire Schorter - architecture et urbanisme
- **François Leite**, Agence Claire Schorter - architecture et urbanisme
- **Loïc Bonnin**, Atelier Jacqueline OSTY et associés
- **Gabriel Mauchamp**, Atelier Jacqueline OSTY et associés

Équipe de concertation :

- **Romain Moreau**, Agence Traitclair
- **Marieke Verbrugghe**, Agence Traitclair
- **Marion Roussel**, Agence Traitclair

OBJECTIFS

- Revenir sur les éléments de contexte du projet d'aménagement urbain Hébert
- Questionner les habitudes de déplacements des participants
- Saisir les attentes des participants concernant les espaces publics du nouveau quartier Hébert



MOT D'ACCUEIL

Virginie Rooryck-Llorens, Directrice de projet d'Espaces Ferroviaires remercie les participants de leur présence. Elle précise l'objectif de cet atelier sur les thématiques des déplacements et des espaces publics. Elle présente ensuite l'équipe impliquée sur le projet au quotidien :

- Espaces Ferroviaires, filiale du groupe SNCF et aménageur du site Hébert.
- L'équipe projet composée de l'Agence Claire Schorter, de l'Atelier Jacqueline OSTY et associés et des bureaux d'études OGI et Elioth
- L'équipe concertation avec l'agence Traitclair

Marion Roussel, chargée de projet à l'agence Traitclair revient sur le format du 1^{er} atelier. Un premier temps est consacré à la présentation du projet. Un deuxième temps, en table-ronde, permet quant à lui de travailler sur les déplacements (diagnostic) et les espaces publics (réflexion) avec les participants.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet d'aménagement s'étend sur 5,2 hectares. Actuellement, le site est occupé par les entrepôts Tafanel, l'entreprise Point P, la Police Régionale des Transports et la base IRIS (service infrastructure SNCF).

La programmation envisage environ 56 000 m² dédiés au tertiaire, aux activités, à la logistique et aux commerces et également 56 000 m² dédiés à la construction de nouveaux logements. Ce projet va ainsi permettre d'accueillir environ 3 500 emplois et 1 500 nouveaux habitants. Le nouveau quartier accueillera donc plus d'emplois que d'habitants.

Les 56 000 m² consacrés au logement correspondent à environ 800 « équivalents-logements » (le nombre exact de logement pouvant varier selon la typologie des logements). Comme indiqué dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLU de Paris, 60% seront consacrés pour des logements sociaux et 10% pour des logements intermédiaires.

Il est prévu au PLU de créer des espaces verts dont un d'un seul tenant d'au moins 4000 m².

Pour venir compléter les installations déjà existantes aux alentours, un groupe scolaire et une crèche seront construits.

La libération du site est prévue en majeure partie pour 2017 (les zones occupées par Tafanel et Point P). La police régionale des transports et la base IRIS seront déplacées en 2021. La dernière partie du site sera libérée à l'horizon 2023, à la fin de la construction du Charles-De-Gaulle Express.

Le quartier va se réaliser sur une dizaine d'années avec la livraison des premiers lots à l'horizon 2020.

Différents temps d'échange sont prévus dans le dispositif de concertation. Après une réunion publique, le 10 janvier et une marche exploratoire le 21 janvier, une série d'ateliers va permettre d'aborder différentes thématiques autour du projet :

- atelier participatif n°1 – 2 février 2017 de 18h à 20h au Collège Daniel Mayer, 2 Place Hébert 75 018 Paris
- atelier participatif n°2 – 23 février 2017 de 18h à 20h à l'Ecole Normale Sociale, 2 rue de Torcy 75 018 Paris
- atelier participatif n°3 – 16 mars 2017 de 18h à 20h au Collège Daniel Mayer, 2 Place Hébert 75 018 Paris

Une première réunion publique de restitution aura lieu en Juin prochain, à la Mairie du 18^e arrondissement.

D'autres ateliers pourront être organisés en amont de cette réunion publique de restitution.

Il est aussi possible de s'informer sur le projet via le site internet : <http://www.espacesferroviaires.fr/Aménagement> ou d'envoyer des contributions, poser des questions à l'adresse email : projethebert@espacesferroviaires.fr

QUESTIONS - RÉPONSES

« Où vont être implantés les logements, les activités ? Il est important de le savoir pour travailler sur les déplacements. »

Virginie Rooryck-Llorens indique que les logements et activités ne sont pas encore positionnés dans le projet. Cet atelier va permettre de nourrir l'équipe projet et de faire une proposition.

Marion Roussel répond que la partie sur les déplacements va permettre de travailler sur le fonctionnement actuel du quartier. Il s'agit d'établir un diagnostic commun pour penser les déplacements au sein du site Hébert.

« Est-ce que vous avez réalisé des études de flux ? »

Virginie Rooryck-Llorens indique que des études de flux sont réalisées dans le cadre de l'étude d'impact sur différents axes autour du site Hébert. Elles vont accompagner la réflexion du projet.

« Combien d'habitants attendons-nous pour ce projet ? Pourquoi la Poste a-t-elle été fermée, la Sécurité sociale déplacée alors que de nouveaux habitants sont attendus ? »

Virginie Rooryck-Llorens répond que le projet Hébert va amener 1 500 habitants environ et 3 500 emplois environ, mais les premiers usagers n'arriveront qu'avec les premières livraisons, à partir de 2021. Les livraisons s'échelonneront jusqu'à 2025.

Marion Roussel indique que ces remarques ont déjà été formulées lors de la réunion publique. Elles ont été inscrites dans le compte-rendu qui est en ligne et transmis aux élu(es).

« Le programme me paraît délirant si je le compare à la ZAC Évangile. Comment est-ce possible de satisfaire un programme avec autant de logements ? La densité va pouvoir t-elle pouvoir être remise en cause ? »

Virginie Rooryck-Llorens répond que le programme proposé résulte d'un accord entre la Ville et la SNCF. Le programme induit une densité plus importante que la ZAC Évangile mais moins importante que celle constatée autour du marché de l'Olive. La densité ressentie dépend de la forme urbaine choisie.

« Dans le phasage du projet vous parlez du Charles de Gaulle Express. Rien n'est encore acté, ce n'est pas sûr que ce projet se fasse ! »

Virginie Rooryck-Llorens explique qu'il est nécessaire de prendre en compte les différents projets connexes pouvant impacter l'aménagement du site Hébert. Le Charles de Gaulle Express en fait partie, c'est pourquoi le phasage l'anticipe aujourd'hui sur une zone située à la pointe nord-est du site. Il faut le prendre comme

un emplacement réservé, pour ne pas empêcher la réalisation du CDG Express s'il devait se faire. Si tel n'est pas le cas, la programmation qui sera envisagée au plan guide se réalisera plus rapidement.

« Quelle population pour ce nouveau quartier ? Quels types de logements allez-vous construire ? »

Virginie Rooryck-Llorens indique que le PLU de la Ville de Paris prévoit 60% de logements sociaux et 10% de logements intermédiaires. Il existe différents types de logements sociaux et le prochain atelier permettra de discuter ensemble de ce sujet.

PREMIÈRE PARTIE : LES DÉPLACEMENTS

Dans un premier temps, les participants sont invités à indiquer sur une carte, les lieux fréquentés la semaine, le week-end, leurs activités (travail, courses, balade, etc) au sein du quartier. L'idée est d'en apprendre plus sur leurs habitudes de déplacements, les cheminements empruntés afin de repérer les liaisons possibles avec le futur projet Hébert.

Les habitants privilégient les déplacements doux (marche à pied et vélo) dans le périmètre de « leur quartier ». Ce périmètre s'étend du boulevard Mac Donald, à la rue de la Chapelle et la rue d'Aubervilliers. Les Vélib' sont fréquemment utilisés. Malgré différentes stations de Vélib' réparties sur le quartier, elles s'avèrent être « souvent vides ». Les déplacements en vélo restent compliqués à cause des nombreuses voies en sens unique présentes sur le quartier. Néanmoins, les voies de desserte résidentielle sont appréciées par les riverains car elles compliquent et limitent la circulation automobile, « les itinéraires bis » de la rue de l'Évangile.

Au-delà de ce périmètre les participants empruntent surtout les transports en commun avec :

le bus : les lignes 60 et 35. Ces lignes sont très importantes pour le quartier avec une « fréquence adaptée aux besoins actuels » et un service de nuit.

le métro : notamment la ligne 12 à Marx Dormoy (ou Porte de la Chapelle) et pour certains la ligne 7 à Crimée.

le RER E à Rosa Parks

le tram 3b à Porte de la Chapelle (ou parfois station Rosa Parks).

Le quartier est une des « portes d'entrée » de Paris. La forte circulation présente sur les axes majeurs implique des difficultés comme :

- des embouteillages liés aux mouvements pendulaires (notamment au niveau de la Porte de la Chapelle, du pont de la rue d'Aubervilliers et de la rue Évangile)
- des croisements dangereux (rue Riquet/rue Pajol, rue Tristan Tzara/rue Évangile, rue d'Aubervilliers/rue Évangile)
- des problèmes de stationnement sur les trottoirs ou les passages piétons
- des conflits d'usages avec les cyclistes et les piétons.

Les espaces du quartier appréciés par les participants :

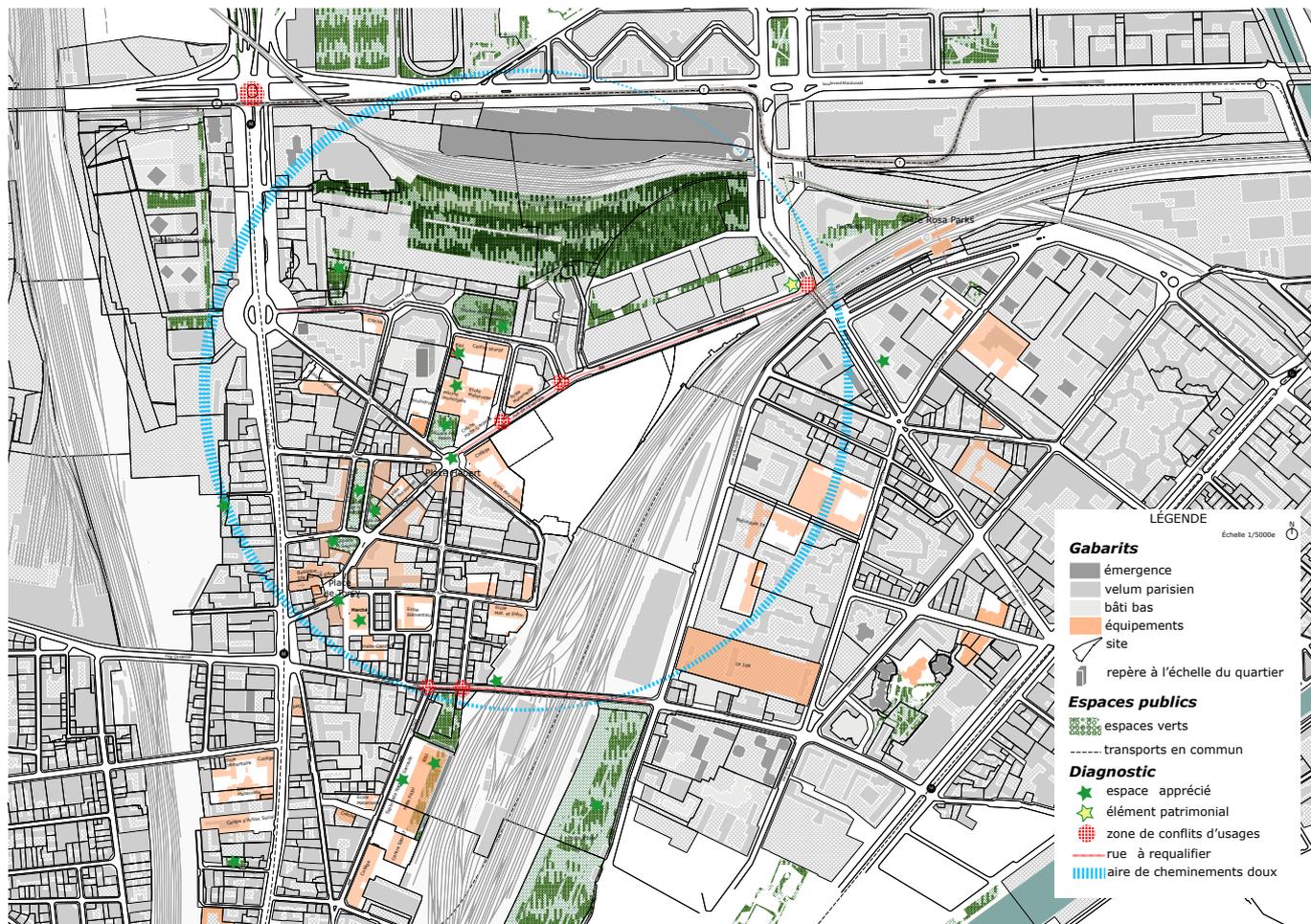
- l'ensemble des squares et jardins du quartier et le « Bois Dormoy »,
- les places, Hébert et Torcy et l'esplanade Nathalie Sarraute,
- le marché de l'Olive et ses rues piétonnes dans l'esprit

« petit village »,

- le marché de Crimée,
- les équipements de proximité: la piscine Hébert, les deux bibliothèques (Vaclav Havel et Maurice Genevoix), l'ENS et la Halle Pajol,
- les AMAP (Associations « Les paniers Pajol » et « Hyper social bio club »),
- le jardin partagé Ecobox,
- le squat artistique le Shakirail.

Les espaces du quartier dépréciés par les participants :

- la rue de la Chapelle est évitée en journée car elle est bruyante et passante (mais étant « animée le soir » devient un cheminement privilégié),
- la rue Riquet (surtout à partir du croisement avec la rue Pajol) car elle est peu sécurisée pour les déplacements vélo et piéton, et que ses trottoirs étroits rendent peu agréables du fait de la foule,
- la rue Raymond Queneau qui traverse la ZAC Évangile et qui est jugée peu agréable et « anxieuse »,
- le pont de la rue de l'Aubervilliers qui est considéré comme « glauque et utilisé par nécessité »,
- la rue de l'Évangile « monotone », « mal éclairée » (surtout du côté du mur de soutènement), avec une prédominance de la voiture (vitesse excessive et stationnements sauvages). Certains préfèrent même la contourner et emprunter la rue d'Aubervilliers.



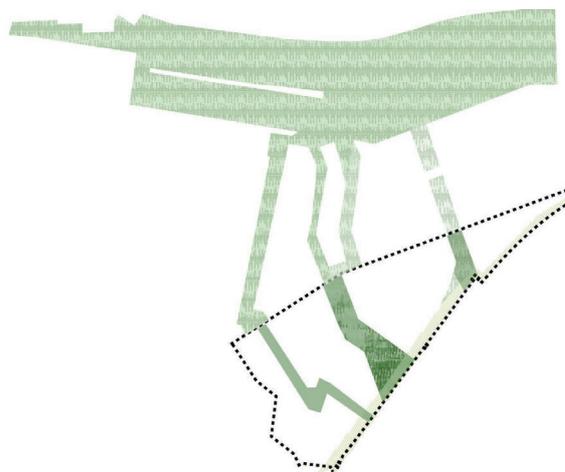
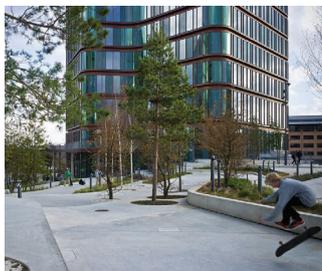
DEUXIÈME PARTIE : LES ESPACES PUBLICS

Dans un deuxième temps, la maîtrise d'oeuvre a présenté sur chacune des tables les 3 scénarii d'implantation des espaces verts. Les participants sont invités à régir aux différents scénarii envisagés.

Par la suite, les participants ont exprimé leurs attentes concernant l'aménagement des espaces publics à l'aide d'images de références et d'un plan de synthèse des orientations.

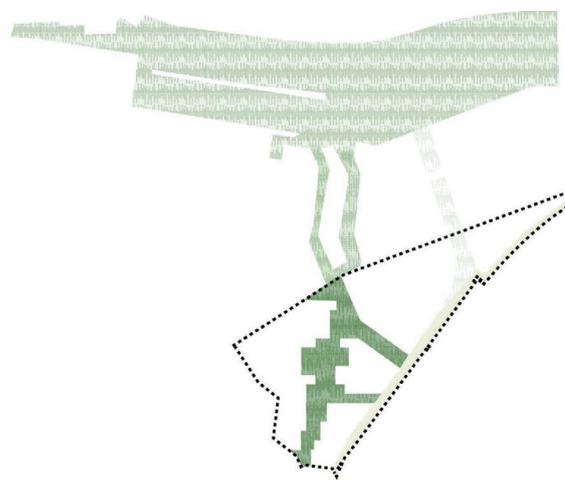
Scénario A – Les traverses

Les espaces publics sont organisés en traverses formant un système de trois agrafes entre le futur parc de Chapelle Charbon, la rue de l'Évangile et le faisceau ferré. L'espace vert de 4 000 m² se trouve sur l'agrafe centrale et s'ouvre sur la promenade le long des voies ferrées.



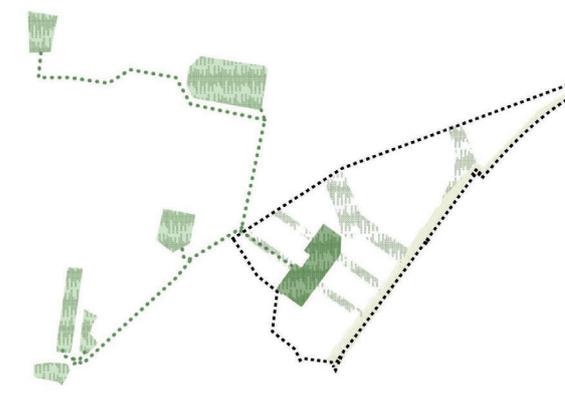
Scénario B – Le parc imbriqué

L'espace vert est conçu comme une continuité du futur parc Chapelle Charbon, qui vient s'immiscer dans le quartier Hébert sous la forme d'un parc habité, avec une forte imbrication entre espace bâti et espaces verts.



Scénario C – Le square

L'espace vert est un square, longé par une voie publique, qui vient s'insérer dans le réseau de squares du quartier (square Rachmaninov, square de la Madone...). Il s'agit d'un square parisien classique de cœur de quartier, répondant aux besoins des habitants du quartier.





Sur les 3 tables, les participants insistent sur une redéfinition (notamment une voie pour les vélos et des trottoirs plus larges pour les cheminements piétons) et une requalification de la rue de l'Évangile. Ils proposent des accroches végétales du site Hébert au tissu existant (par la rue Cugnot et la rue de l'Évangile). Ils s'accordent concernant la valorisation de la topographie du site : jouer sur les dénivelés, conserver les vues paysagères (exemple du Parc Martin Luther King dans le 17^e). Néanmoins, le site doit être accessible pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes, etc. Ils souhaitent la création de liaisons vertes au sein du quartier afin de le « rendre accueillant ».

Quant aux usages des espaces publics, les participants proposent :

- une coulée verte avec des « espaces de calme », « de repos » le long des voies de chemin de fer,
- une fontaine pour rappeler le puit artésien du square de la Madone, une fontaine sèche,
- un jardin-partagé pour valoriser l'agriculture urbaine,
- des aires de jeux pour enfants (espaces « pour jouer au ballon », des « tables de ping-pong » par exemple),
- des équipements pensés pour les adultes (équipements sportifs en extérieur par exemple),
- une place centrale avec des commerces, un « forum » pour créer de la convivialité au sein du quartier avec du mobilier urbain adapté (bancs, estrades, kiosque), associée à un « bar-guinguette », des cafés pour animer le quartier.

Ils insistent sur un traitement paysager « à l'anglaise », une végétalisation « libre » qui conserve l'esprit « friche » du site. Ils suggèrent une valorisation des matériaux « naturels », en bois pour le mobilier et les équipements. Une des tables propose des pieds d'immeuble végétalisés afin de travailler les limites entre espaces publics et espaces privés tout en permettant une appropriation par les habitants.



Carte en scrapbooking table 1



Carte en scrapbooking table 2



Carte en scrapbooking table 3

SYNTHÈSE

Concernant les déplacements, les participants alertent sur la circulation automobile rue de l'Évangile, rue d'Aubervilliers et Porte de la Chapelle aujourd'hui saturée. Il est nécessaire de réfléchir l'implantation de ce nouveau quartier et à ces conséquences sur les circulations automobiles, piétonnes et cyclistes.

Les participants semblent s'accorder sur les différents usages des espaces publics du site Hébert : des usages adaptés au nouveau quartier, pensés à la fois pour les habitants, les salariés. Ils insistent sur la notion d'intensité urbaine : un quartier avec différentes fonctions, des aménagements permettant la rencontre qui viennent animer, dynamiser le quartier, de jour comme de nuit.

Ils souhaitent que le projet tienne compte de l'histoire du site, mette en valeur ses potentiels : topographie, vues paysagères, ensoleillement.

Concernant les scénarii, les discussions des trois tables ne font pas l'objet d'un consensus. Deux des trois tables semblent préférer les scénarii A et B avec l'idée d'espaces verts ouverts, « éclatés » sur le quartier, d'accroches végétale renforcées, « des espaces entre la rue et le parc : une rue arborée, un parc passant ». Une table a notamment montré une préférence pour le scénario B, avec une circulation sans voitures. La troisième table n'a pas montré de préférence notable entre les 3 scénarii.

